

Paris, le 2 septembre 2026

## **L'ÉCOLE NE DOIT PAS ÊTRE L'ANTICHAMBRE DES ARMÉES. SUD ÉDUCATION CONTRE LA MILITARISATION DE LA JEUNESSE**

En cette nouvelle rentrée scolaire, SUD éducation réaffirme son opposition ferme et déterminée à toutes les formes de militarisation de l'école, à toutes les mesures qui visent à propager, auprès des élèves, l'idéologie militaire.

### **Instrumentalisation de l'école à des fins militaires**

Cette rentrée 2026 est marquée par la mise en place d'une cérémonie commémorative, imposée dans les établissements scolaires à partir de la classe de CM1, autour du 11 novembre. Cette mesure, annoncée en même temps que le service national volontaire, devient désormais effective par la publication au bulletin officiel d'une circulaire le 02 juillet 2026 et d'un guide pour l'accompagner.. Pour SUD éducation, cette « cérémonie d'hommage pour les Morts pour la France » n'a pas lieu d'être dans les écoles. Le travail sur l'histoire s'effectue dans le cadre des séquences pédagogiques construites par les enseignant·es, nul besoin d'une cérémonie hors sol, imposée par la hiérarchie. La « cohésion nationale », objectif de la cérémonie, a des relents d'un patriotisme inquiétant et sonne comme une volonté de conditionner les élèves à un effort de guerre. La circulaire précise, en effet, que cette « cohésion nationale » est d'autant plus nécessaire « dans un environnement international marqué par des formes renouvelées de conflictualité ».

Cette cérémonie est un signe supplémentaire d'une instrumentalisation de l'école et des programmes scolaires à des fins militaires, au service d'une acceptation de la guerre. Comme en témoignent le guide paru en novembre 2025, « Acculturer les jeunes à la défense », et son arsenal de propositions prétendument éducatives, le Ministère conçoit l'école comme un espace d'embrigadement des élèves, de conditionnement des jeunes esprits. Le sujet des épreuves écrites de français du diplôme national du brevet pour l'édition de juin 2026 en est un autre exemple que dénonce SUD éducation : composer un travail écrit sur la guerre dans lequel il s'agit de « masquer la peur » et de présenter les faits « sous un jour héroïque », c'est inciter les élèves, comme ont pu le constater à la lecture des copies les correcteurs·trices, à valoriser le virilisme, les exactions guerrières, la violence, des « valeurs » intrinsèquement liées à la chose militaire. Si les dérives lues dans les copies n'ont sans doute pas été anticipées par les concepteurs du sujet, sa formulation s'inscrit, néanmoins, dans une volonté d'« acculturer » les élèves à la guerre et aux faits militaires, et non de développer un esprit critique sur les conflits ni de promouvoir une

culture de la paix et de la solidarité entre les peuples. Il en va de même de la cérémonie imposée dans les écoles autour du 11 novembre.

## **Partenariats avec les Armées : une collaboration dangereuse**

Concernant cette cérémonie, SUD éducation s'inquiète des partenariats suggérés par la circulaire. Dans la lignée des classes défense et sécurité globale que promeut et développe le ministère, cette cérémonie est une nouvelle occasion de faire pénétrer les Armées dans les établissements scolaires. De même que nous dénonçons les classes défense et sécurité globale, SUD éducation refuse ces partenariats avec les Armées, contraires à l'idée de l'école et de la société que nous défendons. Les militaires n'ont pas leur place dans les établissements scolaires. Leurs interventions donnent souvent lieu à des discours inappropriés, relevant de la propagande militaire, de l'incitation faite aux élèves à rejoindre les Armées. Les dérives et les dangers de ces interventions ont trouvé une scandaleuse et déplorable illustration lors de la journée de formation à laquelle ont été soumis-es, le 1er juin dernier, des collègues stagiaires d'histoire-géographie d'Île-de-France, sur le site militaire du Mont Valérien, au sein du 8e régiment des transmissions. L'officier à qui l'Éducation nationale avait confié cette formation sur « l'éducation à la défense » a tenu des propos d'un sexisme inacceptable, minimisé la responsabilité de la France et les violences commises dans les guerres coloniales au Maroc et en Algérie, propagé un patriotisme nauséabond. Cet épisode augure mal de ce que pourra donner l'application de la loi Blanchet, votée au printemps 2026 par 56 députés du centre à l'extrême droite, prévoyant un renforcement et une systématisation de l'enseignement obligatoire à la défense dès la classe de 6e.

## **Développer des pédagogies anti-militaristes : une urgence et une nécessité**

SUD éducation exige que cesse toute collaboration entre l'Éducation nationale et les Armées. L'école ne doit pas être un lieu d'endoctrinement, d'acceptation des logiques guerrières, de diffusion de l'idéologie militaire. SUD éducation demande que soit aboli le caractère impératif de la cérémonie autour du 11 novembre imposée aux équipes pédagogiques. Les personnels ont d'autres urgences à traiter, les élèves d'autres besoins. Face à cette militarisation de la jeunesse, SUD éducation invite à construire des réactions collectives, à opposer à ces dangereuses mesures une éducation émancipatrice, des pédagogies anti-militaristes au service d'un projet de société pour la paix et la justice sociale.